

Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de la Marne

(fondée en 1984)

Siège Social : 6 rue des Barbiers
51700 TROISSY.

DEMANDE D'ADHESION

A compléter uniquement par le NOUVEL ADHERENT et à retourner à Bruno DUFOUR - 12 rue de Sillery 51100 Reims, accompagnée de votre *Cotisation 2023 : 25 euros*.

Je soussigné (e) :

NOM : Prénom : Date de naissance.....

Adresse :

Tél : Adresse Mail : Profession :

DEMANDE MON ADMISSION COMME MEMBRE ACTIF et donne mon adhésion complète et sans réserve aux objectifs de l'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de la Marne, dont j'ai pris connaissance.

A, Le Signature :

Renseignements cynégétiques (modes de chasse pratiqués, responsabilités cynégétiques, espèces chassées, autres...) :

.....

.....

.....

JE SUIS PARRAINE PAR

✂.....

L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER DE LA MARNE A POUR OBJET :

- De promouvoir la chasse rationnelle du Grand Gibier dans la Marne ;
- D'assurer, par la formation, le plus haut degré possible de compétences et de sportivité à ses adhérents ;
- D'obtenir ou de maintenir dans tous les massifs boisés une vie animale aussi variée et abondante que possible, sans porter atteinte à la pérennité de la forêt et dans le respect de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

- * de promouvoir l'application scrupuleuse du plan de chasse quantitatif et d'en encourager son amélioration progressive.
- * de recommander l'emploi des techniques, des armes et des munitions les plus adéquates afin que les tirs s'effectuent de la façon la plus humanitaire.
- * de promouvoir le contrôle de chaque tir et la recherche systématique du Grand Gibier blessé, par les conducteurs agréés de l'Union Nationale pour l'Utilisation du Chien de Rouge.
- * de procéder ou de participer à d'éventuelles actions ou études permettant une meilleure connaissance de notre grande faune.
- * d'obtenir une répression plus efficace du braconnage par le renforcement du nombre et des pouvoirs des gardes.
- * d'encourager toute action tendant à réduire la pénétration dans la forêt du tourisme sauvage et à canaliser la pratique des loisirs portant atteinte à la tranquillité de la forêt ;
- * d'oeuvrer en collaboration intelligente avec les organismes départementaux chargés de la chasse.
- * d'établir un protocole d'accord avec l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier auprès des organismes cynégétiques régionaux ou nationaux.

Le but de l'Association est de rassembler les chasseurs de Grand Gibier que les objectifs précités préoccupent, afin que leurs aspirations et leurs intérêts soient effectivement reconnus et défendus, et afin que leur action personnelle et éducatrice auprès des autres chasseurs contribue à l'avènement d'une chasse du Grand Gibier de qualité. **Tout chasseur, conscient de ses devoirs envers la grande faune, et respectueux de ses droits, a sa place dans l'Association Marnaise des Chasseurs de Grand Gibier.**